

Département de la Savoie

COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

Les Coches

Section 038 AC n°216, 218 et 220

Propriété de M. Adrian PEACHEY

PLAN DE DELIMITATION

Superficie bornée : 636 m²

Alignement suivant les points : A, B, C et D.

Tableau des coordonnées locales, précision centimétrique, destinées à définir géométriquement les limites et permettre leur rétablissement ultérieur

Matricule	Est	Nord	Nature
A	1991137.62	4268463.06	Borne OGE
B	1991140.59	4268452.21	Borne OGE
C	1991141.29	4268441.57	Borne OGE
D	1991141.12	4268438.51	Clou d'arpentage
E	1991160.71	4268445.81	Borne OGE
F	1991166.45	4268449.01	Borne OGE existante
G	1991157.54	4268473.30	Borne OGE
H	1991139.67	4268466.96	Borne OGE
1	1991134.58	4268474.51	Borne OGE existante
2	1991132.39	4268441.59	Axe de regard
3	1991152.13	4268435.48	Angle de bâtiment
4	1991179.96	4268447.96	Borne OGE existante
5	1991168.93	4268460.06	Angle de bâtiment

- Limites bornées ce jour
- Limites bornées précédemment
- Alignement de fait du domaine public
- Application fiscale issue du plan cadastral

Nota : L'application figurée sur ce plan résulte d'un agrandissement du plan cadastral. L'emplacement de cette application ainsi que l'appartenance des murs périmétriques sont donnés à titre indicatif et provisoire. Seuls une délimitation et un bornage contradictoire sur les lieux permettront d'arrêter définitivement cette application.

